



26 février 2016

Communiqué de presse :**Parking pour vélos – Installation de 5 box à vélos sur le territoire de la commune**

La commune de Berchem-Sainte-Agathe continue et persiste dans sa volonté de développer la mobilité alternative sur son territoire et propose aux Berchemois la location d'un emplacement vélo dans un des 5 nouveaux box à vélos installés sur le territoire de la commune.

En séance du 25 février dernier, le conseil communal a approuvé le règlement fixant les conditions d'occupation d'un emplacement dans un box à vélos. Actuellement, 15 demandes ont déjà été enregistrées mais il reste encore plusieurs places disponibles.

Les 5 box à vélos (5 places par box), subsidiés par la Région à concurrence de € 15000, ont été installés :

- Place du Roi Baudouin
- Rue du Wilder
- Rue Katteput
- Place Oscar Ruelens
- Rue Fik Guidon.

Certaines conditions doivent être respectées pour l'obtention d'un emplacement et notamment :

- Emplacement réservé en priorité aux habitants de la commune habitant dans un rayon de 300 m maximum autour du box vélo concerné.
- Ne pas disposer d'un garage ou d'un endroit pour garer un vélo.
- Utiliser le vélo de manière régulière.
- Attribution de maximum 2 places par ménage.
- Emplacement valable pour une durée de 3 ans, renouvelable.
- Le loyer annuel de la location du box à vélos est de 25€ (caution : € 150).

Toute personne intéressée peut s'informer et/ou déposer sa candidature auprès du service mobilité de la commune au n°33 de l'avenue du Roi Albert – 1082 Berchem-Sainte-Agathe.

Ensemble, pensons à la mobilité de demain !

Plus d'infos ?

Joël RIGUELLE

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe

0475/82.37.79 - joel.riguelle@1082berchem.irisnet.be

Vincent RIGA

Echevin de la Mobilité

02/464.04.54 - vriga@1082berchem.irisnet.be

Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication

02/464.04.85 - 0493/74.26.73 - mwalschaert@1082berchem.irisnet.be